

L'urbanisation face aux complexités et incertitudes des territoires : Cas de l'axe du littoral Mehdy-Salé au Maroc

Urbanization faced with complexities and uncertainties of territories: The case of the Mehdy-Salé coastal axis in Morocco.

Auteur 1 : ELKARKOURI HAYAM.

Auteur 2 : MIMOUNI NAJATE.

ELKARKOURI HAYAM, (Doctorante-Chercheuse)

1 Laboratoire Aménagement du Territoire, Géo-environnement et Développement, Faculté des sciences humaines et sociales, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc

MIMOUNI NAJATE, (Professeure Encadrante)

2 Laboratoire Aménagement du Territoire, Géo-environnement et Développement, Faculté des sciences humaines et sociales, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : ELKARKOURI .H & MIMOUNI .N (2026). « L'urbanisation face aux complexités et incertitudes des territoires : Cas de l'axe du littoral Mehdy-Salé au Maroc », African Scientific Journal « Volume 03, Num 34 » pp: 0223 – 0239.



DOI : 10.5281/zenodo.18442689
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Le littoral de l'axe Mehdy-Salé est un territoire soumis à des tensions croissantes entre attractivité humaine et vulnérabilité écologique, en raison de sa géographie particulière et de son contact avec son biotope. Face aux dynamiques environnementales et aux risques naturels, la résilience de ce territoire demeure incertaine et difficile à anticiper. Au niveau de cet article, nous explorerons les notions de complexité et d'incertitude au territoire du littoral ainsi que les trois dimensions qu'il identifie : la reconquête spatiale, la gestion temporelle, et le jeu conceptuel.

Nonobstant les avancées au niveau des dispositifs d'aménagement de la zone côtière, ces derniers restent insuffisants pour assurer un développement durable et intégré du littoral.

En effet, les incertitudes inhérentes aux territoires littoraux, confirment l'exigence d'un urbanisme d'incertitude modulable face aux transformations environnementales et territoriales, ce qui remet en question les approches urbanistiques actuels qui peinent à répondre la variabilité et l'évolution de ce territoire.

Mots clés : Littoral, urbanisation, complexité, incertitude, gestion.

Abstract

The Mehdy-Salé coastline is a territory subject to increasing tensions between human attractiveness and ecological vulnerability, due to its unique geography and its close connection to its ecosystem. Faced with environmental dynamics and natural hazards, the resilience of this territory remains uncertain and difficult to predict. This article will explore the concepts of complexity and uncertainty within the coastal territory, as well as the three dimensions it identifies: spatial reclamation, temporal management, and conceptual frameworks.

Despite advances in coastal zone planning mechanisms, these remain insufficient to ensure sustainable and integrated coastal development. Indeed, the inherent uncertainties of coastal territories confirm the need for adaptable urban planning that can adjust to environmental and territorial transformations, thus challenging current urban planning approaches that struggle to address the variability and evolution of this territory.

Keywords: Coastline, urbanization, complexity, uncertainty, management.

Introduction

L'urbanisation du littoral constitue un exemple concret de la pratique urbanistique contemporaine. En effet, le littoral concentre attractivité démographique, pression foncière, vulnérabilité écologique et instabilité climatique. Face à ces incertitudes, « l'urbanisme programmatique » fondé sur la structuration des usages, des fonctions et des activités (Choay, 1965), en outre de « l'urbanisme de projets » (Amphoux, 1997) basé sur la mise en œuvre concrète d'un projet territorial, les notions de planification et de prévisibilité y afférents montrent ses limites. Dans ce contexte, Pascal Amphoux, traite une nouvelle théorie : « Vers un urbanisme de l'incertitude » ; qui s'est avérée fructueuse. L'auteur propose de substituer un système d'adaptation à la logique d'actions figées, ce dernier est articulé autour de trois dimensions : la reconquête spatiale, la gestion temporelle et le jeu conceptuel du territoire.

Le littoral est un territoire en pleine transition non contrôlable, avec des complexités diverses :

- Complexité systémique, liée aux interactions du système naturel et du système économique ;
- Complexité institutionnelle, marquée par l'absence de coordination entre les lois régissant ce territoire ;
- Complexité cognitive, reflétant la diversité des représentations des risques éventuels.

Appliquée au territoire du littoral, la triade d'Amphoux, invite à concevoir un urbanisme qui s'adapte aux mutations du milieu pour aborder la complexité inhérente au système du littoral.

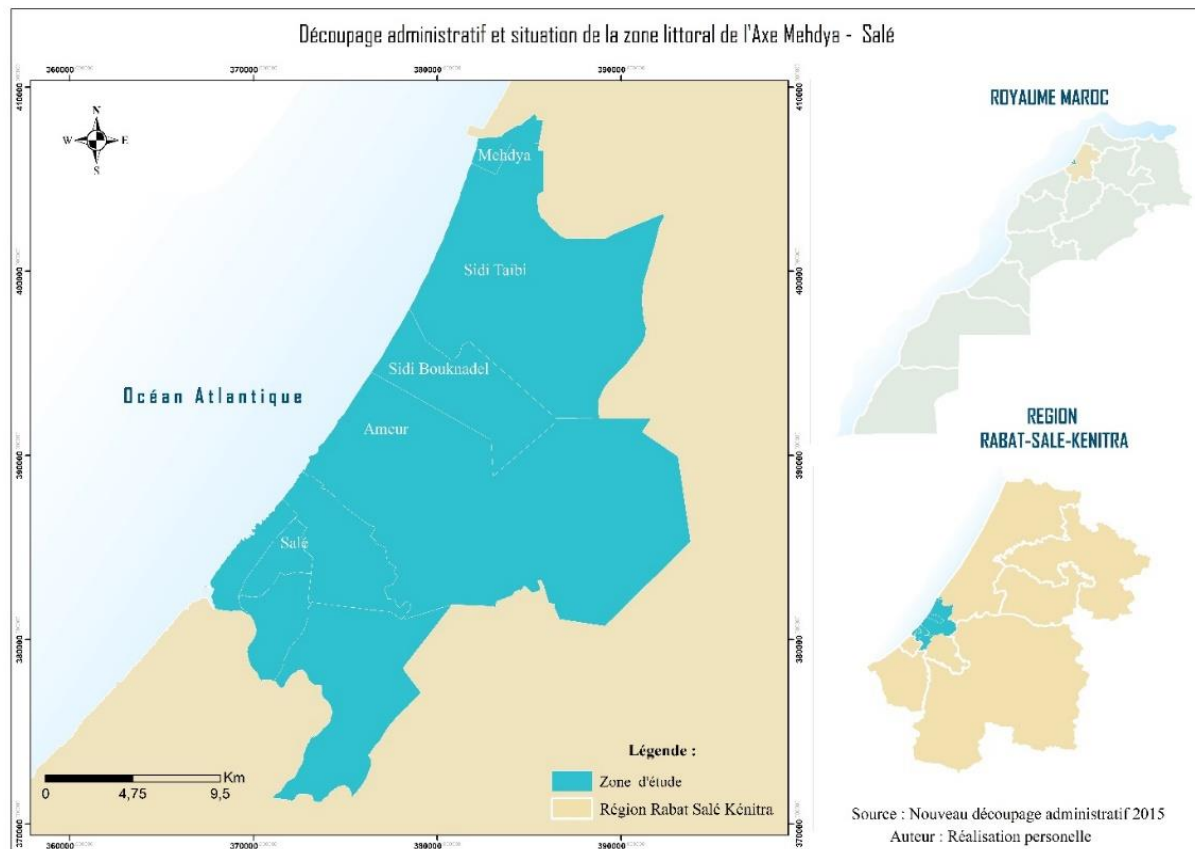
L'urbanisation du littoral de l'axe Mehdy-Salé marquée par une intrication d'incertitudes écologiques, sociales et économiques, interroge la pertinence des modèles classiques d'aménagement face à des contextes d'incertitude qui ne cessent de prendre de l'ampleur.

L'axe de Mehdy-Salé rassemble cinq communes, ces dernières ont une façade maritime et sont considérées comme faisant partie de la zone d'influence littorale. La distance au rivage varie entre un minimum de 3 Km et un maximum de 20 Km selon les communes.

La littoralisation de cet axe se confronte à une pression démographique exponentielle et d'une exposition aux aléas liés aux changements climatiques à savoir l'érosion côtière et la montée du niveau de la mer en outre des mutations socio-économiques. D'où la préoccupation de mettre en place de nouvelles pratiques d'urbanisme mutable qui plaident en faveur d'une approche systémique, holistique et résiliente. Cette dernière est, en effet, susceptible d'appréhender à la fois les dynamiques territoriales, sociales et environnementales. Dans cette perspective, Françoise Choay (L'urbanisme, utopies et réalités, 1965) nécessite la réintégration

de l'ensemble des dimensions de la ville (sociales, économiques et environnementales) dans le process de planification.

Figure N°1 : Carte de situation et de découpage de l'Axe Mehdyia Salé



Source : Auteurs

Dans le prolongement de cette approche, cet article propose l'introduction d'outils d'anticipation à savoir : les systèmes d'information géographique (SIG) et les outils de modélisation spatiale ; permettent la génération de cartographies de vulnérabilité et de scénarios prospectifs. Ces cartographies contribuent à l'adaptation aux mutations du littoral par le biais de la quantification des impacts du changement climatique sur les littoraux urbains.

« Nos littoraux sont évidemment le miroir de notre société. Là plus qu'ailleurs peut être se cristallisent nos désordres, nos intérêts, nos contradictions, nos angoisses de l'avenir et nos capacités à les maîtriser. Notre comportement sur les littoraux traduit la manière dont nous traitons l'espace dans sa globalité, reflète nos conceptions du monde et de son devenir ». (Bavoux.J, 1997)¹

¹ Bavoux.J, 1997, Les littoraux français, 177p.

L'ouvrage « Le Maghreb : Homme et Espaces » de J. Troin en 1985, représente une composante incontournable du modèle théorique afférent à la thématique de l'urbanisation au sein du littoral.

Cette problématique a été démontrée dans plusieurs parties ; la première partie a indiqué que le Maroc est largement ouvert sur l'atlantique en dévoilant notre philosophie de vie selon Bavoux ainsi que l'ampleur du littoral dans l'armature urbaine : « Le Maroc largement ouvert sur l'atlantique, amphithéâtre où le spectacle se déroule sur la scène du littoral océanique, le long de 200 Km seulement, et où le reste du pays apparaît un peu comme un groupe de spectateurs. L'ampleur du littoral dans l'armature urbaine marocaine. »². La position de l'auteur rejoint les observations que nous avons menées dans le sujet.

A l'instar de l'auteur, nous estimons que, depuis l'indépendance, le littoral marocain est une « Megalopolis atlantique marocaine » qui renferme une croissance démographique et une dynamique économique amplifiée par l'exode rural et les migrations interurbaines. J. Maurer a décrit le littoral maghrébin comme étant un domaine étroit et limité dans l'espace par opposition au domaine continental immense, massif et élevé : « Opposition entre un étroit liseré littoral et un vaste domaine continental »³, cette interprétation corrobore nos propres constats en ce qui concerne la vulnérabilité de l'espace du littoral.

Cet article a pour objectif d'interroger les dispositifs d'aménagement traditionnels du littoral et d'analyser de nouvelles pratiques d'urbanisme d'incertitudes au sein d'un territoire complexe et incertain à savoir le littoral, ce dernier doit inévitablement s'inscrire dans une perspective de durabilité et doit être planifié de manière optimale.

Pour s'inscrire méticuleusement dans une méthodologie rigoureuse et des techniques de recherches bien étayés, l'article sera abordé par une démarche scientifique qualitative. La mise en œuvre de cette démarche nécessite une analyse de l'ensemble des mécanismes d'aménagement de la zone côtière.

Suivant une analyse entonnoir des cadres théoriques relatifs à l'urbanisme de l'incertitude et de l'aménagement du littoral, une revue documentaire a été exécutée concernant les notions d'incertitudes et de complexité en faveur des questions liées aux risques territoriaux afférents aux littoraux.

Afin de répondre aux objectifs prévus, quatre parties phares ont construit ledit article dont l'enchaînement est bel et bien justifié, en l'occurrence : la première partie présente les

² Troin.J, 1985, Le Maghreb : Homme et Espaces, pp7.

³ Troin.J, 1985, Le Maghreb : Homme et Espaces, pp 11-17.

dynamiques et déclinaisons spatiales au niveau de l'axe du littoral Mehdy Salé, la deuxième partie dévoile les connaissances complexes du littoral et la manière dont il est positionné en tant que laboratoire d'urbanisme d'incertitude, la troisième partie analyse les processus de gestion d'incertitudes au niveau du littoral, et la dernière partie est consacrée aux questions juridiques et politiques de gestion du littoral au Maroc

Le traitement de cette problématique peut être décliné en une série d'enjeux :

Objectif	Enjeux
Ressortir de nouvelles pratiques d'urbanisme ad hoc au territoire de l'axe littoral Mehdy Salé.	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les dynamiques et déclinaisons spatiales au niveau de l'axe du littoral Mehdy Salé ; - Comprendre ses formes d'organisation et ses modes d'occupation de peuplement ; - Analyser les pratiques d'urbanisme actuelles et celles d'urbanisme d'incertitudes éventuels.

1. Le littoral : un territoire incertain face aux dynamiques naturelles et cupidité personnelle.

En réalité, la théorie de la complexité montre que les systèmes urbains ne sont ni prédictibles, ni contrôlables (Giovanni Fusco, 2022)⁴. Ce constat demeure véridique et se vérifie à la lumière de divers phénomènes naturels auxquels est exposé le littoral à savoir : montée du niveau de la mer, tempêtes, érosion côtière. Ces risques naturels sont imprédictibles et de plus en plus aggravés par les changements climatiques et les intérêts personnels.

En effet, trois grands types d'aléas naturels menacent le littoral : l'érosion, la submersion marine lors de tempêtes (souvent associée aux phénomènes d'inondation par débordement de cours d'eau côtiers) et le risque sismique (pouvant entraîner des mouvements sous-marins et donc des tsunamis). En outre, l'urbanisation agressive et progressive au niveau du littoral étudié engendre des problèmes qui menacent la durabilité d'utilisation de cet espace sensible.

En réalité, l'urbanisation au niveau de ce territoire notamment celui du littoral se fait, désormais, au détriment des zones naturelles et des zones à risques ce qui amplifie les préoccupations d'aléas et risques naturels menaçant le littoral.

⁴ Giovanni, 2022, De la ville contrôlable à la ville complexe : incertitude de la connaissance et fondements rationnels de l'urbanisme, pp 187-213.

Tableau N°1 : Comparaison des superficies des zone de la zone d'études entre 2017 et 2025

Zone	Superficie en 2017 (m ²)	Superficie en 2025 (m ²)	Evolution entre les deux dates
Eau	2.455.400	2.467.490	12.090
Forêts	176.600.000	171.572.000	-5.028.000
Végétation	5.338	9.275	3.938
Culture	92.184.600	74.815.504	-17.369.096
Bâti	91.931.296	114.063.000	22.131.704
Sol nu	5.530.650	3.242.020	-2.288.630
Parcours	71.105.904	73.641.696	2.535.792

Source : Auteurs

Ceci, engendre le questionnement afférent notamment à la connaissance incertaine du territoire « littoral ». De manière plus générale, l'étude de ces systèmes est caractérisée par une tension continue entre le connu, l'inconnu et l'inconnaissable, acceptant par-là l'impossibilité d'une connaissance exhaustive, macroscopique et microscopique, de leur état et de leur devenir (Giovanni Fusco, 2022). Dans ce sens, les urbanistes et aménageurs doivent accepter la complexité du territoire « littoral » et le diagnostiquer avec des incertitudes sur l'évolution du climat et sur les impacts de gestion à long terme.

Le littoral de l'axe Mehdiâ Salé constitue un véritable trésor d'écosystèmes naturels d'une valeur inestimable, englobant des zones humides, des écosystèmes forestiers, des falaises littorales, ainsi que des espaces dunaires. Ces sites, unanimement reconnus comme un patrimoine d'intérêt régional voire national, témoignent de la richesse et de la diversité écologique de la région. Des mesures de gestion intégrée des changements naturels incertaines doivent être mises en œuvre afin de garantir la pérennité de ce territoire.

Dans un autre contexte, la connaissance scientifique est une connaissance certaine, entre positivisme, constructivisme et paragrammatisme, le littoral est un laboratoire qui se positionne entre les trois courants ; l'objectif à mon sens est de ne pas choisir l'un au détriment de l'autre, mais de mener une gestion en complémentarité de ces trois approches.

L'approche du paradigme positiviste cherche à rationaliser le littoral à travers la prévention des crues, la rationalisation des flux démographiques et la mise en place des cartes d'aptitudes à l'urbanisation par le biais des sciences exacts (Des calculs physiques et mathématiques interprétés au sein des systèmes d'informations géographiques).

L'approche interprétative, c'est de vivre le littoral, l'interpréter par le biais des sciences humaines, de comprendre son évolution et sa morphologie mouvante tout en maîtrisant l'urbanisation effrénée et en adoptant des mesures coercitives à l'encontre de la cupidité des profiteurs des usufruits de l'urbanisation.

L'approche du paradigme pragmatique : le littoral est conçu en tant que laboratoire d'expériences d'aménagement, dont la mise en place d'actions de développement, de stratégies tels que la stratégie de résilience côtière, s'avèrent primordiales. La gestion pragmatique du littoral traduit la durabilité en une capacité à se développer sans répercussions indésirables.

1.1. La reconquête spatiale

Au niveau de l'urbanisme de l'incertitude, la reconquête spatiale au niveau du littoral est un processus dialectique fondé sur la morphologie historique du territoire, à sa dynamique urbaine et à sa projection prospective pour la revalorisation des espaces marginaux, que Pascal Amphoux qualifie de « confins du territoire ».

Face à la montée des eaux, à l'érosion côtière, à la mobilité des dunes, à l'urbanisation non maîtrisée de la zone côtière ; un mouvement de réhabilitation du territoire littoral demeure obligatoire pour redonner une nouvelle dynamique à cette zone. Cette dernière dont l'urbanisme fonctionnel est considéré comme indéterminé.

En effet, cette approche trouve une pertinence particulière, car la zone côtière est un espace mouvant par excellence, ne peut être analysé selon des bases de stabilisation ; l'urbaniste est tenu d'analyser cet espace avec ses dynamiques naturelles et doit en outre envisager des formes d'aménagement réversibles et évolutives : architectures amphibies, structures démontables, corridors écologiques, zones tampons.

1.2. La gestion temporelle

Chaque espace renvoie à sa propre histoire, et porte des dimensions sociales et symboliques. Le rapport de l'homme à son milieu est une relation temporelle, tissée d'habitudes, de récits, de gestes répétés. (Augustin Berque, 2000). L'urbanisme de l'incertitude cherche à intégrer ces dimensions dans la projection des projets urbains. De même pour l'espace du littoral, celui-ci est porteur de contes et légendes maritimes nécessitant sa survivance pour valoriser la mémoire collective des savoirs faire locaux. Ces contes et légendes sont en réalité des outils d'ingénierie territoriale qui servent à orienter les choix d'aménagement.

1.3. L'utopie

Le troisième processus de l'urbanisme d'incertitude est « l'utopie », Amphoux l'appelle le « jeu de l'utopie ». Loin d'être irréel et non réalisable, l'utopie est un dispositif qui permet d'imaginer d'autres choix d'urbanisme pour habiter le monde différemment.

La ville peut être à la fois fonctionnelle, rationnelle et poétique (Françoise Choay, 1965). Cette approche vise à développer la créativité urbanistique.

Dans cette perspective, urbaniser le littoral et gérer ses contraintes au cœur d'un urbanisme utopique s'avère laborieux ; soyons clairs : aucun dispositif ne mènera à un littoral idéal ; mais des outils d'aménagement performants combinés à un urbanisme, soi-disant parfait, transforme la menace en une opportunité. Alors quoi faire ? D'abord, reconnaître que l'analyse du territoire en question ne le sauvera pas contre les incertitudes, la meilleure protection c'est de savoir intervenir préalablement aux effets fortuits des aléas.

En effet, l'utopie permet l'engendrement d'un imaginaire relatif au littoral. Pour ce faire, il est nécessaire de concevoir le rivage côtier comme un espace dynamique oscillant entre le mouvant et le construit. Ce dilemme suscite des réflexions profondes relatives aux notions suivantes : villes amphibies, infrastructures flottantes : capables de s'adapter aux variations du site.

Assurément, l'utopie vise à instaurer une urbanité créative au lieu de nier l'incertitude dans un monde où l'aléa devient la norme, l'aménagement du littoral doit s'appropriier au risque et apprendre à cohabiter avec.

2. Complexité des enjeux socio-économiques et environnementaux.

L'urbanisation du littoral, est-ce un choix de développement économique et de préservation de l'environnement ou de projection d'orientations d'aménagement ?

En réalité, cette interpellation engendre des conflits d'usage et d'intérêt lucratifs, entre ceux qui souhaitent développer des infrastructures et ceux qui veulent préserver les espaces naturels.

L'étalement urbain au niveau de la zone littorale Mehdy-Salé présente des risques, tant sur l'environnement côtier que sur l'image urbaine de la zone côtière de l'axe Mehdy-Salé.

D'après une analyse morphologique des lieux, la problématique à laquelle sont confrontées les zones littorales des communes de Mehdy, Sidi Taibi, Aneur -Bouknadel et Salé bien que bénéficiant d'une croissance démographique et économique présentent un ample risque de perdre leurs paysages naturels à cause de l'empiétement des deux systèmes viaire et bâti sur le littoral de la zone LMS⁵. Cette urbanisation irréfléchie et dans certaines communes irrégulières menace de dégrader l'écosystème du littoral en stimulant une pression accrue sur les sols

⁵ Littoral Mehdy-Salé.

(surexploitation des sables) et sur la biodiversité et de déclencher ainsi des phénomènes de spéculation foncière et de l'urbanisation non maîtrisée.

La gestion du littoral, dans un monde d'incertitude, concerne particulièrement la gestion des conséquences de cette littoralisation débridée ainsi que la gestion des phénomènes naturels à savoir : la montée des eaux de la mer, les inondations au niveau du littoral, et l'ensemble de péripéties subséquentes des changements climatiques ; la gestion de ces derniers dans un projet à long terme laisse à réfléchir ; ce qui rend la prise de décision, au niveau de la planification urbaine à longue échéance, délicate.

2.1. Gestion d'incertitudes

Le monde change. Les mutations ne ralentissent pas. Les incertitudes sont partout : elles se forment, se développent, et demeurent. Insolite, oui ; mais aussi complexe.

Les territoires n'échappent guère à ces incertitudes. Alors que faire ? D'abord, reconnaître l'ensemble des dispositifs permettent d'intégrer l'incertitude à savoir : La prospective étant l'outil de mise à l'épreuve des orientations d'aménagement à long terme (Godet, 2007), en outre, la conjugaison de l'ensemble des données qualitatives, quantitatives et documentaires ainsi que l'adoption d'une démarche adaptative permettant de répondre à la variabilité et à la viabilité des territoires en question, notamment les espaces littoraux soumis aux aléas accrus (Meur-Ferec & Morel, 2004).

Qu'est-ce que la prospective ?

Gaston Berger (1975) a relancé le mot prospective⁶ qui signifie regarder loin dans les origines latines. La prospective se traduit-elle par la quantification et l'extrapolation des tendances au futur ?

Selon Godet Michel (2007), la prospective n'a rien à voir avec cela, ni avec le déterminisme de futurologie ; cependant il s'agit d'un processus qui repose sur l'anticipation pour gérer les effets conjugués de deux facteurs : en premier lieu la vitesse exponentielle des changements techniques, économiques et sociaux et en second lieu les inerties structurelles et comportementales dont l'intervention nécessite des actions préventives, car les effets des dynamiques d'aujourd'hui n'étant perceptibles qu'à long terme.

« L'anticipation n'est guère répandue chez les dirigeants, car lorsque tout va bien, ils peuvent s'en passer et lorsque tout va mal, il est trop tard »⁷

⁶ Le mot prospectif a des origines latines. Le verbe prospicere qui signifie regarder au loin, ou de loin, discerner quelque chose devant soi, s'employait comme substantif au XVI^e siècle et a été relancé par G. Berger en 1957 dans un article de la Revue des deux Mondes.

⁷ Godet, M. (2007). Manuel de prospective stratégique. Dunod.

« L'attitude prospective est née d'une révolte de l'esprit contre le joug du déterminisme et le jeu du hasard. Il s'agit donc d'un combat pour l'anti-fatalité (Hugues de Jouvenel) et l'antihasard (Pierre Massé). Ce combat est mené par la force de la volonté. Or, il n'y a pas de volonté sans objet et l'objet de la volonté c'est précisément que le désir se réalise. » (Godet Michel, 2007).

Au niveau du littoral de l'axe Mehdy Salé, les mutations dans le temps persistent et les changements au niveau de ce territoire sont porteurs de multiples incertitudes économiques, sociales et environnementales dont les acteurs doivent en obligation intégrer dans leurs stratégies de planification et de développement tout en impliquant les principes d'anticipation, de prospection et de comportement.

Selon Godet, les objectifs auxquels contribue la prospective sont comme suit :

- Déterminer l'action présente en s'orientant vers des futurs possibles et désirés ;
- Distinguer entre les faits du présent et les faits porteurs d'avenir ;
- Mobiliser l'intelligence des hommes ; pour essayer d'empêcher qu'un événement ne se produise ou pour tenter d'atténuer les effets résultant de son apparition ;
- Tester une hypothèse, par exemple, pour justifier une décision ;
- Développer la communication entre les acteurs et décideurs concernés ;
- Mettre en cause en étudiant scrupuleusement les idées reçues.

Méthodologiquement, pour aboutir aux résultats escomptés de scénarisation et prospective territoriales dans un cas d'étude du territoire de littoral, il sera judicieux de suivre un ensemble d'études :

Étude de base consacrée au traitement de l'ensemble des composantes de l'axe littoral en question, en relation avec le contexte communal, provincial, régional, national et même international. Cette étude traite les aspects socioéconomiques, spatiaux ainsi que les potentialités du littoral étudié (l'action présente).

Etude spécifique de chaque commune et les hiérarchiser par la méthode d'entonnoir du plus important au moins important (l'action présente).

Etude démographique des données socioéconomiques des communes ainsi que les résultats des enquêtes établies. Cette analyse traitera la dynamique de la population à savoir la croissance naturelle (la natalité, mortalité, fécondité, espérance de vie) ; (Distinguer entre les faits du présent et leurs impacts sur l'avenir).

Étude sociologique mettant en exergue la relation intrinsèque entre le littoral et les dynamiques sociales en se basant sur la mobilisation de l'intelligence humaine.

Étude économique qui découle du dépouillement des indicateurs économiques et l'analyse des secteurs économiques existants à l'échelle des communes (l'action présente).

Etude environnementale pour identifier les risques de dégradation des zones naturelles au sein des communes qui font partie d'un biotope lié au littoral ainsi que leurs causes directs et indirects (Mettre en cause les idées reçues).

L'analyse de l'utilisation générale du sol afin de traiter les volets qui se rapportent à son utilisation actuelle notamment : Les espaces agricoles ; les espaces urbanisés, le réseau routier, les espaces occupés par les équipements ; les zones inondables, la taille et le taux d'urbanisation.

Les études sectorielles, parallèlement aux études générales, les études sectorielles seront opérées dans le but de mieux comprendre les mécanismes de l'organisation spatiale de l'aire d'étude, elles traiteront les volets suivants :

-L'habitat : L'objet de ce volet est d'analyser l'habitat et estimer dans quelle mesure l'offre répond ou non aux besoins générés par l'évolution exponentielle de la population au sein de ces communes côtières, Analyser l'état des logements (vétuste-délabré-menaçant ruine), leur évolution et leur impact sur l'environnement de la zone littorale.

-Les équipements et infrastructures : Une analyse des équipements et de l'état actuel des réseaux divers et de voirie, de leur état de fonctionnement et de leur articulation (communes) ainsi que l'identification des problèmes et des besoins qui leur sont liés.

-Le foncier : L'analyse de la structure foncière dans l'ensemble des communes, en précisant la nature et la composition de l'assiette foncière, tout en évaluant les niveaux des prix des terrains à l'intérieur du périmètre de chaque commune.

2.2. Quels outils techniques doit-on mettre en œuvre ?

-L'utilisation du SIG :

L'utilisation de l'outil Système d'Information Géographique (SIG) constitue le socle de l'approche prospective dans son ensemble. Son apport pour la phase de diagnostic revêt une importance capitale pour la cartographie thématique des urbanisations potentielles et des pressions urbaines sur le sol, ainsi que le zonage des espaces particuliers (zones dégradées, zones à risques, zones non aedificandi, zones non altius tollendi, SIBEs, etc.). L'utilité du SIG est tributaire directement de la contribution à ces objectifs stratégiques et tactiques et mène à la minimisation des effets de risques et aléas qu'on ne peut guère prévoir. Ainsi, la crédibilité de la prospective croît avec la pertinence des données collectées, la cohérence et la vraisemblance des scénarios et l'importance de leurs conséquences.

Mais la prospection en utilisant juste le SIG comme outil de scénarisation n'est pas neutre, elle dépend de choix subjectifs concernant l'approche des problèmes, les hypothèses testées, les objectifs poursuivis.

Lancer une réflexion prospective et afficher des scénarios font partie des jeux d'acteurs.

Pour ce faire, l'utilisation de l'approche adaptative (réactive et proactive) s'avère d'une importance capitale.

En effet, en matière de prospection, on a tendance à imaginer souvent ce qui pourrait éventuellement changer, tout en commettant l'erreur d'oublier de recenser ce qui a de grandes chances de rester inchangé (Godet, M. (2007).

Somme toute, « La prospective milite en faveur d'une prévision globale, qualitative et multiple en avenir incertain. Elle s'attache à prendre en compte les projets et les comportements d'acteurs ; elle prône une attitude volontariste et non plus subie face à l'avenir. » (Godet, M. (2007), p 138.

3. Les questions juridiques et politiques de gestion du littoral afférentes à la gestion d'incertitudes au Maroc.

La gestion de l'urbanisation côtière se heurte à des incertitudes environnementales, sociales et autres juridiques, notamment lorsqu'il s'agit d'établir des normes à la fois spécifiques et communes entre multiples volets, vu l'existence de tensions entre les intérêts économiques et les obligations écologiques.

Sur le plan national, une panoplie d'instruments juridiques ont été mis en place pour gérer le littoral, on cite entre-autres :

- La Loi n° 81-12 promulguée par le dahir n° 1-15-87 du 29 ramadan 1436 (16 juillet 2015) relative au littoral ;
- La Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) ;
- Le Plan national du littoral (PNL) ;
- La Stratégie Nationale pour les changements climatiques, le Plan National Climat, le Plan National d'adaptation et la Contribution Déterminée au niveau National (NDC Maroc, 2015).

On peut citer encore :

- Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) qui constitue la déclinaison régionale du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- Le Programme de Développement Régional (PDR) : C'est le document fédérateur de toutes les actions en matière de développement socio-économique régional ;
- Les documents d'urbanisme (SDAUs, SDAULs, PAs) au niveau de l'aire d'études ;

Le Maroc s'est engagé, avec détermination depuis ces dernières décennies, à asseoir les bases du développement durable conciliant protection de l'environnement et promotion du développement socio-économique et culturel. Il œuvre désormais à la consolidation des actions et des réformes initiées aux niveaux national, régional et local.

C'est dans cette perspective qu'il a été mis en place un cadre législatif et réglementaire de protection et de mise en valeur de l'environnement littoral, (loi 81-12 sur le littoral) conciliant les impératifs de préservation du littoral et ceux du développement socio-économique et culturel à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), adoptée en conseil des ministres en juin 2017.

La Loi n° 81-12 promulguée par le dahir n° 1-15-87 du 29 ramadan 1436 (16 juillet 2015) relative au littoral a muni le littoral marocain d'une arme juridique assurant sa gestion responsable et transparente. Elle représente une avancée dans la réflexion autour de l'aménagement de l'espace côtier. Ceci dit, en superposant les directives que vient imposer cette loi avec l'arsenal juridique du domaine de l'urbanisme notamment la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme promulguée par le dahir n° 1-92-31 du 15 hija 1412 (17 Juin 1992) (B.O. 15 juillet 1992), modifiée et complétée par la loi n° 66-1 promulguée par le dahir n° 1-16-124 du 21 Kaada 1437 (25 Août 2016) relative au contrôle et à la répression des infractions en matière d'urbanisme et de construction et la Loi n° 25-90 du 15 hija 1412 (17 juin 1992) relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements ; on note quelques chevauchements, imprécisions et surtout quelques décalages temporels quant à la mise en application des outils de planification que vient introduire respectivement chaque loi : le SRAT et le SDAU d'une part et le Plan national du littoral PNL et le Schéma régional du littoral SRL d'autre part. Ces documents ont pour objectif de déterminer « les orientations et les objectifs généraux à atteindre en matière de protection, de mise en valeur et de conservation du littoral ainsi que la définition des espaces littoraux à réhabiliter ou à mettre en valeur ».

Cette loi impose comme principe de base, une occupation en profondeur du littoral :

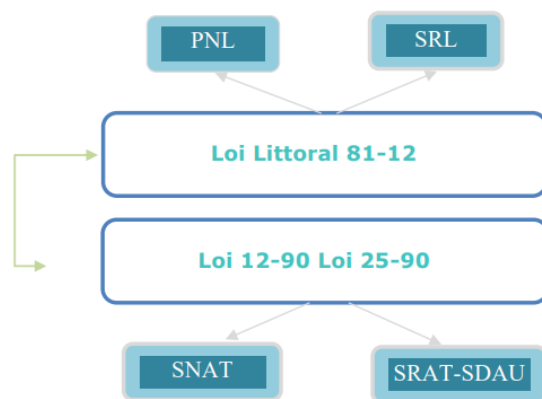
« - Une bande d'inconstructibilité de 100 mètres minimum à compter de la limite haute du rivage. Cette largeur peut être augmentée si le recul de la côte le justifie ;

- Interdiction de création de nouvelles routes côtières à 2 kilomètres de la ligne de rivage (la servitude de retraits des Infrastructures de transport, ne concerne pas les routes de desserte locale et les boulevards de mer) ;

- Amélioration des conditions d'accès à la mer puisqu'il s'agit d'un domaine public (servitude de passage transversale) ;

Limitation et regroupement de l'urbanisation. Celle-ci doit se faire en aménageant des coupures afin d'éviter une occupation linéaire et diffuse du littoral. »⁸

Figure N°2 : Schéma du cadre juridique du littoral marocain



Source : Auteurs

Ainsi, parmi les objectifs de la présente loi du littoral marocain, la gestion intégrée et durable du littoral (démarche prospective), la promotion d'une politique d'innovation et de sa valorisation ainsi que ses ressources, en outre de l'implication des acteurs locaux et de la société civile (démarche adaptative et participative).

4. Vers une gestion intégrée du littoral : de l'incertitude à la certitude maîtrisée.

La gestion intégrée du littoral (GIL) encore appelée La gestion intégrée des Zones Côtières (GIZC) est une démarche qui invite à introduire les principes d'incertitudes et de durabilité dans l'aménagement des zones littorales. En effet, il s'agit du seul instrument politique et juridique qui cherche à décortiquer et analyser le territoire côtier dans sa complexité pour tendre à assurer sa durabilité.

« Il s'agit d'une démarche d'action publique qui se veut à la fois intégrée et concertée en réponse : aux besoins de gestion des externalités et interactions multiples qui caractérisent ces

⁸ La Loi n° 81-12 promulguée par le dahir n° 1-15-87 du 29 ramadan 1436 (16 juillet 2015) relative au littoral.

espaces, à la reconnaissance de la pluralité des objectifs du développement durable et, aux impératifs de décentralisation et de gouvernance qui mettent l'accent sur les conditions de participation de la société civile pour renforcer la légitimité et l'efficacité des politiques publiques. » Rey-Valette, H., & Antona, M. (2009).

A vrai dire, la GIZC est un mode de gouvernance afférent au littoral, notons cependant que certains auteurs hésitent à définir la GIZC ou la GIL, comme une « nouvelle méthode de gouvernance » (Meur Ferrec 2007). Cependant, la gouvernance implique à la fois la concertation pour hiérarchiser les enjeux et encore la participation permettant à tous les acteurs de s'approprier le diagnostic du territoire. C'est dans ce sens, que la gouvernance est un élément incontournable de la GIZC.

Entre paradigme positiviste, interprétatif et pragmatique ; la gestion intégrée du littoral doit articuler ces trois visions pour devenir systémique, réversible et capable à faire face aux incertitudes.

Pour ce faire, face à ces incertitudes et complexités, la stratégie de planification de gestion intégrée du littoral s'avère primordiale pour concilier les deux notions de développement et protection tout en assurant une adaptabilité aux changements (changements climatiques, catastrophes naturelles pressions humaines) et en impliquant les différents acteurs dans une approche participative.

Ainsi, un urbanisme de l'incertitude ne rejette pas les éléments traditionnels de diagnostic et planification, mais il s'inscrit dans un thème de compréhension et d'expérimentation.

Le littoral étant un laboratoire d'incertitude et de complexité ne se manifeste pas comme un territoire assuré à développer, mais comme une frontière de jonction exubérante entre l'humain et le naturel, entre le savoir certain et l'imprévisible.

La gestion de l'urbanisation du littoral est une illustration parfaite de la complexité et de l'incertitude dans les pratiques urbaines. Elle montre comment les acteurs de l'aménagement du territoire doivent faire face à des défis multiples : scientifiques, techniques, sociaux, économiques et politiques. La stratégie de gestion doit être flexible, adaptative et capable de répondre aux changements, tout en intégrant les préoccupations des différentes parties prenantes, et ce, dans un contexte d'incertitude croissante liée aux enjeux environnementaux et aux évolutions climatiques.

Conclusion

Le positionnement du littoral à travers les trois paradigmes (positiviste, interprétatif et pragmatique) permet de comprendre les mutations épistémologiques que connaît l'urbanisme contemporain.

Alors que la pensée positiviste visait la certitude et la maîtrise, l'approche interprétative a intégré l'invasion de l'humain au cœur du territoire, et la posture pragmatique a ouvert la voie à l'action évolutive et expérimentale.

Pour une gestion éclairée du littoral, il ne s'agit pas seulement de choisir entre ces modèles mais aussi d'en tisser les complémentarités.

Ainsi, on doit être conscient des limites de la certitude scientifique pour déployer ses savoirs et savoir-faire afin d'œuvrer à la construction d'un urbanisme de complexité apte de tenir compte de l'incertitude plutôt que de la nier.

Bibliographie

- Amphoux, P. (1993). *Vers un urbanisme de l'incertitude*. Lausanne, Suisse : Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC).
- Choay, F. (2006). *L'utopie et la règle : Sur la morphologie urbaine*. Paris, France : Seuil.
- Corboz, A. (1983). Le territoire comme palimpseste. *Diogenes*, 121, 14–35.
- Dupuy, S., Barbe, E., & Balestrat, M. (2012). An object-based image analysis method for monitoring land conversion by artificial sprawl use of RapidEye and IRS data. *Remote Sensing*, 4(2), 404–423. <https://doi.org/10.3390/rs4020404>.
- Godet, M. (2007). *Manuel de prospective stratégique*. Paris, France : Dunod.
- Mangin, D. (2012). *La ville franchisée : Formes et structures de la ville contemporaine*. Paris, France : Éditions de la Villette.
- Meur-Ferrec, C. (2007). *La GIZC à l'épreuve du terrain : Premiers enseignements d'une expérience française*. Développement durable et territoires.
- Prost, B. (1991). Du rural au périurbain : Conflit de territoire et requalification de l'espace / Territorial conflict and spatial change : The rural–peri-urban transformation. *Géocarrefour*, 66(2), 96–102.
- Rey-Valette, H., & Antona, M. (2009). Gouvernance et gestion intégrée du littoral : L'exemple des recherches françaises. *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 9(1).
- Secchi, B. (2006). *La ville du vingtième siècle*. Paris, France : Éditions de la Villette.
- Sennett, R. (2018). *Building and dwelling: Ethics for the city*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Troin, J., Bisson, J., Brûle, J.-C., Escallier, R., Maurer, G., Miossec, J.-M., Mutin, G., Signoles, P., Troin, J.-F., & Demons, F. (1985). *Le Maghreb : Hommes et espaces*. Paris, France : Armand Colin.